



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Webinar sur 3CX
Webinar sur 3CX**

DATE
jeudi 16 juillet 2020

LIEU
Webinar sur 3CX

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Matinale

Webinar - Crise du coronavirus et régulation bancaire : cadre actuel, réponse des autorités et perspectives avec Martin MERLIN et Véronique ORMEZZANO

REPLAY DISPONIBLE ICI >> https://youtu.be/4mCfUOpFD_M

**Martin MERLIN, Directeur Banques, Assurances et Criminalité
Financière, DG FISMA, Commission Européenne**

**Véronique ORMEZZANO, Directrice des Affaires Réglementaires, BNP
Paribas**

Il est clair que la crise économique engendrée par la situation sanitaire va avoir un impact majeur sur le secteur bancaire en raison de la forte montée des défaillances qui devrait résulter de la fragilisation brutale de presque tous les pans de l'économie. Il est certain aussi la vague de régulation prudentielle des années 2010 permet aujourd'hui au secteur bancaire d'être mieux armé pour faire face à un choc économique de grande ampleur.

De nombreuses questions se posent toutefois sur les effets de la régulation bancaire :

- le cadre réglementaire actuel met-il les banques européennes, déjà faiblement rentables, en situation d'absorber un impact cumulé de provisions en hausse et de produits contraints par un environnement économique en berne ? ce cadre permet-il aux établissements d'assurer le soutien d'urgence en liquidité et de gérer une dégradation de la qualité des bilans bancaires si apparaît une forte montée des défaillances et un problème global de solvabilité ?
- les mesures de flexibilité adoptées par les autorités réglementaires européennes pour aider les établissements de poursuivre leur rôle fondamental d'intermédiation dans un contexte inédit, bien que rapides, fortes et coordonnées, sont-elles adaptées et plus/aussi pertinentes que celles des régulateurs d'autres zones ?
- quelles esquisses d'évolutions réglementaires peuvent-elles déjà être tracées sur la base des premiers impacts de la crise sur le secteur ?

Deux regards complémentaires pour cette analyse : celui de la Commission européenne, qui devra, en liaison avec les régulateurs bancaires européens, intégrer dans les prochains CRR/CRD les évolutions réglementaires qui auront pu être inspirées par la crise, et celui d'un grand groupe bancaire confronté aux défis du moment et de long terme sur un périmètre géographique mondial le conduisant à mettre en perspective différentes réglementations régionales.